

GIMEAUX



JANVIER 2026 / n°30

À LA

UNE

www.ville-gimeaux.com



Une année à Gimeaux



Vous êtes artisan, commerçant, chef d'entreprise, professionnel libéral, vous habitez la commune !
 Nous vous proposons de faire paraître gratuitement vos coordonnées sur le prochain bulletin municipal.
 Pour cela, il faut contacter, dans l'année, le secrétariat de Mairie
 en lui communiquant votre texte (carte de visite ou autre).

“ ... LE 27 SEPTEMBRE 2025 MARQUERA L'HISTOIRE DE LA COMMUNE... ”



La Maison Commune a été inaugurée ! Ce 27 septembre 2025 fut la conclusion de nombreuses années de réflexions, de doutes, d'études et de travaux, pour réhabiliter et mettre aux normes d'accessibilité 2 bâtiments municipaux anciens qui ne font plus qu'un seul équipement aujourd'hui. Une salle des fêtes de plus de 70 ans et une mairie de 40 ans, avaient bien droit à une seconde jeunesse. Ce nouvel équipement doit devenir le lieu où l'on se retrouve. Je veux que chacun puisse avoir un intérêt à venir, à revenir dans la Maison Commune, dès qu'il le peut, dès qu'il le souhaite. Bien entendu, des règles d'utilisation ont été établies ; seuls les Gimeaudaires, les associations locales, les partenaires de la commune et les écoles du nouveau regroupement pédagogique pourront en bénéficier.

Suivre la mise en fonctionnement de l'équipement sur le long terme, remédier aux dysfonctionnements, y apporter des améliorations, retenir les sourires et les satisfactions des utilisateurs, faire naître de nouveaux projets dans la salle du conseil, travailler pour le Gimeaux de demain : voilà ce que je souhaite à la prochaine équipe municipale qui sera élue en mars prochain.

L'équipe qui m'entoure a tenu son engagement : donner vie une seconde fois à deux équipements communaux anciens qui faisaient partie du patrimoine de la commune. Quel soulagement pour l'équipe municipale de voir ce travail collectif aboutir ! C'est un projet qui n'a pas été simple à suivre ; il a préoccupé une grande partie de nos esprits, une grande partie de nos réunions, de nos soirées, de nos journées, de nos nuits. Sûrement au détriment d'autres actions, au détriment d'un peu (ou beaucoup) de vie personnelle.

Je suis fier qu'à Gimeaux, nous ayons su rassembler tous les acteurs d'un projet de ce type, unis dans l'intérêt général. Rien n'aurait été possible sans le soutien de nos partenaires financiers institutionnels ; sans eux, l'ancienne salle des fêtes aurait été définitivement fermée par mesure de sécurité et de précautions.

La vie de notre République, trop souvent chahutée par les attitudes irresponsables des uns et des autres, est d'avancer main dans la main élus, acteurs de la vie publique et citoyens ! La vie de notre République c'est d'avancer ensemble.

Avancer ensemble c'est ce qu'on fait les élus communaux et intercommunaux, les équipes pédagogiques et d'animation pour que se déroule le mieux possible la rentrée scolaire dans la configuration d'un regroupement pédagogique à 3 communes. Agir ensemble est la solution choisie, ici, à Gimeaux.

En mon nom personnel, au nom des 10 conseillers municipaux, toujours présents à mes côtés, je vous souhaite une belle année 2026.

Sébastien Guillot, Maire.

SOMMAIRE

ACTUALITÉ MUNICIPALE.....	P.4
L'ACTION SOCIALE.....	P.10
VIE SCOLAIRE	P.12
VIE ASSOCIATIVE.....	P.16
INTERCOMMUNALITÉ	P.22
À VOTRE SERVICE.....	P.24
INFOS PRATIQUES	P.26
ÉTAT CIVIL	P.27

GIMEAUX à la Une
Janvier 2026 - N° 30

Directeur de publication :
Sébastien GUILLOT, Maire

Comité de rédaction :
Commission communication
et information.

Photos :

Conseil municipal, Communauté de communes
Combrailles, Sioule et Morge,
associations, écoles

Mise en page :

MR graphique - Graphiste freelance
06 06 43 97 06

Impression :

L'Imprimeur - 63200 Mozac - Imprim'vert
Tirage à 220 ex.

EN UN CLIC !

Retrouvez l'actualité
de votre commune sur :
www.ville-gimeaux.com

 **Mairie de Gimeaux**



 **mairie_de_gimeaux**





LA MAISON COMMUNE VOUS ACCUEILLE !

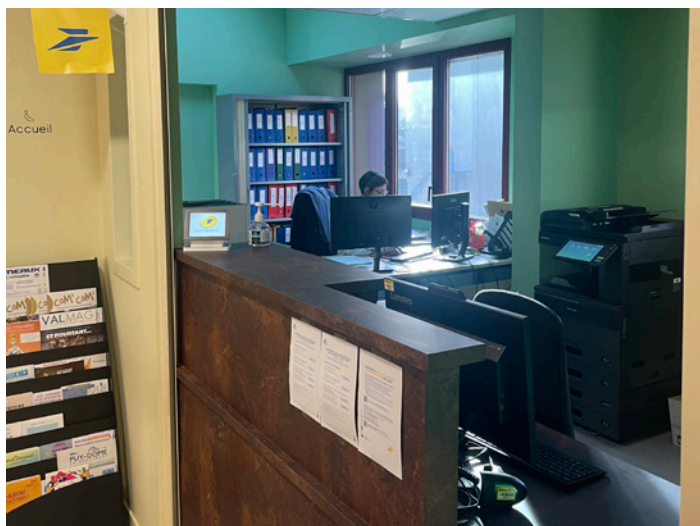
Après de nombreuses années d'études et plusieurs mois de travaux pour réhabiliter et mettre aux normes d'accessibilité l'ancienne salle des fêtes construite en 1952 et les locaux de la mairie aménagés en 1988, la Maison Commune a reçu ses premiers utilisateurs au cours des derniers mois. De 2 bâtiments municipaux anciens est né un équipement unique de 500 m² sur deux niveaux, avec un seul accès public, situé rue de la Mairie (côté centre bourg).



Le 27 septembre, jour de l'inauguration

Ce samedi matin, près de 200 personnes se sont rassemblées pour « ouvrir » officiellement les portes de ce nouveau bâtiment communal. L'équipe municipale avait décidé de rassembler les acteurs du projet (architectes et bureau d'études, entreprises chargées des travaux, partenaires institutionnels et financiers de la commune, anciens élus...) et les utilisateurs potentiels de la Maison Commune, au premier rang desquels figuraient, bien-entendu, les Gimeaudaires. Le ruban « tricolore » a été coupé par Pascale Rodrigo, Sous-Préfète de l'arrondissement de Riom, en présence de Mme Christine Pirès-Beaune, Députée de la 2^e circonscription, 1^{ère} questeuse de l'Assemblée Nationale, de M. Eric Gold, Sénateur du Puy-de-Dôme, de M. Sylvain Durin, Conseiller Régional, de M. Flavien Neuvy, Président de l'Association des Maires et Président d'intercommunalité du Puy-de-Dôme.





La Maison Commune : un lieu de rassemblement avec plusieurs fonctions

Lors du mandat 2014/2020, 2 principes avaient dicté les choix de l'équipe municipale de l'époque :

- Réhabiliter sur site, au cœur du village, plutôt que de construire un nouvel équipement sur un terrain que la commune n'avait même pas et qui n'existait même pas,
- Réhabiliter un équipement qui n'était plus aux normes, tant d'accessibilité que de sécurité. Pour mémoire, la mairie se trouvait au 1^{er} étage d'un bâtiment desservi par un escalier, donc non accessible par des personnes à mobilité réduite, la salle des fêtes ne bénéficiait ni de sanitaires, ni d'espace de convivialité, ni d'un système électrique et de chauffage adaptés aux normes de sécurité.

Confirmés par les élus municipaux actuels, cette opération, dont le permis de construire a été accordé le 19 juillet 2023, a connu un début de travaux au printemps 2024. Après 16 mois

de chantier, au déroulement compliqué parce qu'il se faisait en site occupé (seule la salle des fêtes a été fermée sur la totalité des travaux !), la Maison Commune doit devenir le lieu :

- qui réunit les services publics locaux encore présents sur la commune, à savoir la mairie, l'agence postale communale et la médiathèque relais intercommunale,
- dans lequel on exerce sa citoyenneté en venant voter (le bureau de vote sera situé dans la salle polyvalente),
- où l'on prend des décisions pour l'avenir de notre village (la salle du conseil municipal se trouve au R-1 avec un accès depuis la cour de la Mairie),
- où des unions se célèbreront et des naissances se déclareront,
- qui sert aux activités de celles et ceux qui font la vie de notre village : les élèves et leurs enseignantes, les bénévoles des associations, les partenaires de la commune et enfin, les Gimeaudaires et leurs familles.

Rassembler les Gimeaudaires, voilà l'objectif de la Maison Commune.



Les artistes gimeaudaires, les 1^{ers} à avoir inauguré la scène de la salle polyvalente

Il a fallu en rajouter des chaises, encore et encore, pour accueillir tous les Gimeaudaires venus assister à la soirée qui a suivi l'inauguration officielle de la Maison Commune.

En organisant cette soirée, festive et joyeuse, l'équipe municipale souhaitait permettre aux « artistes » gimeaudaires d'être les premiers à fouler la scène de la salle polyvalente flambant neuve.

Les habitants de Gimeaux étaient donc nombreux à être venus encourager leurs voisins, leurs enfants, leurs amis, qui, sur scène, ont chanté, dansé, raconté des histoires. L'alternance de ces univers très variés, passant de la country à Johnny, de la musique médiévale à la cornemuse, d'un sketch d'humour à une danse Hip-Hop a témoigné des talents multiples des Gimeaudaires. Si le défi a été rempli par les architectes de conserver la « scène d'origine » de la salle, le défi de se produire sur scène a été aussi gagné par les Gimeaudaires !

Cette soirée a rassemblé une centaine de personnes et a permis aux habitants de tous âges de découvrir et de s'approprier ce nouvel espace dans une ambiance chaleureuse et intergénérationnelle.

Une première qui restera dans les « annales » !



Une mise à disposition pour tous mais contrainte



La localisation en plein centre bourg de l'équipement ne permettra pas le même type de location que pour une salle polyvalente possédant de nombreux espaces extérieurs et de nombreux parkings. La municipalité a décidé que le droit d'utilisation de la salle polyvalente, de l'office et des sanitaires est donné :

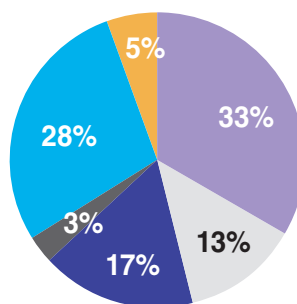
- uniquement aux résidents de la commune de Gimeaux à titre payant (locataire), le samedi et le dimanche en journée. L'utilisation pourra se faire en soirée seulement si la salle est utilisée en journée (mariage, repas de famille, baptême, ...). Aucune soirée musicale festive ne sera autorisée,
- aux associations gimeaudaires, aux partenaires de la commune et aux écoles du regroupement pédagogique (utilisateurs), à titre gratuit, tous les jours de la semaine.

Le montant de la location est fixé à 200 € pour le week-end.

Les cautions sont fixées à : 1 000 € en cas de dégradations (locaux et/ou matériels), 100 € en cas de nettoyage insuffisant, 500 € pour les nuisances sonores s'il y a eu un constat de gendarmerie ou un constat effectué par le maire ou un adjoint désigné.

Un coût élevé pour la commune avec un soutien financier apprécié

Le projet a eu un coût total de 775 000 € HT (études, travaux, équipements et matériel, mobilier...). Grâce à un large soutien financier des partenaires institutionnels de la commune, d'un peu plus de 66 % toutes dépenses confondues, le reste à charge pour la commune est inférieur à 200 000 €.



Etat	258 560 €
Conseil Régional	100 000 €
Conseil Départemental	130 450 €
La Poste	25 000 €
Emprunt	220 000 €
Fonds propres	40 990 €





Un peu d'histoire...

La Maison Commune donne vie une seconde fois à deux équipements municipaux anciens, qui n'en font plus qu'un aujourd'hui : une salle des fêtes de plus de 70 ans et une mairie de 40 ans.

Le 20 novembre 1947, le conseil municipal a décidé « l'acquisition d'une grange et d'une bande de terrain pour réaliser un bâtiment susceptible d'accueillir un local aménagé en maison du peuple, salle de vote et de réunion ». Ce sont les termes de l'époque. Après quelques péripéties d'ordre financier, le 4 mars 1950, le Conseil approuve les « plans et devis pour un montant de 2,4 millions de francs avec un emprunt réalisé auprès de la caisse des dépôts et consignation », la banque des territoires de l'époque, celle qui a accordé un prêt en 2025. En 1951 (comme en 2023/2024 !), le conseil municipal a eu des difficultés à recruter des entreprises. Le 15 septembre 1952, l'inauguration de la salle des fêtes est organisée ; elle débute par un défilé des autorités locales depuis la place du 8 mai. Si la dénomination du lieu a changé l'esprit dans lequel il a été conçu reste le même : rassembler les Gimeaudaires. Monsieur Augustin Rouganne, maire entre 1947 et 1983 a su être capable dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, avec son équipe, de mobiliser entreprises et partenaires pour la construction de ce bâtiment.

A l'époque, le rez-de-chaussée de cet équipement avait été conçu pour abriter les locaux de la Mairie ; on y a trouvé pendant plus de 30 ans salle de réunion et secrétariat. Le 27 septembre 1985, le conseil municipal présidé par Monsieur Antoine Debord, maire de 1983 à 1995, décide « l'étude d'avant-projet

de la construction d'une nouvelle mairie sur deux niveaux ». Après avoir confié les études à un architecte clermontois, le conseil décide en mars 1986, la construction de la Mairie à proximité de la salle des fêtes sur l'emplacement d'un bâtiment qui abritait une activité de pétrification. Une opération de démolition-reconstruction était engagée. Là encore, un emprunt est nécessaire pour financer l'équipement. En 1987, les appels d'offres sont lancés et le choix des entreprises est fait ; similitude là encore, certains lots n'étaient pas pourvus et ont retardé le lancement des travaux. Le 15 juillet 1987, l'ordre de service est donné. La mairie est inaugurée en 1989 en présence des officiels locaux et notamment le ministre Michel Charasse ; une salle de réunion est aménagée en 1994/1995, au bénéfice des associations. Le coût des travaux était d'un peu moins d'un million de francs.

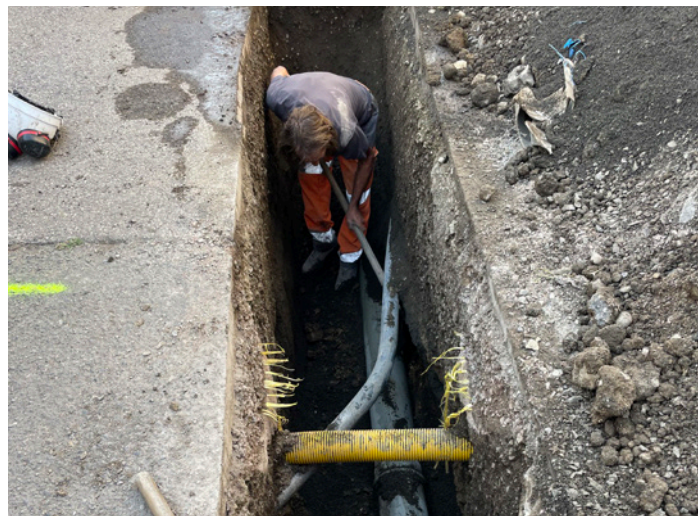
La vie municipale est un éternel recommencement !

Toujours dans un souci de transmission de l'Histoire de la commune, les noms des 24 maires, élus depuis 1790, ont été inscrits sur une « fresque mémorielle » installée dans le hall de Maison Commune.



COLLECTE DES EAUX PLUVIALES

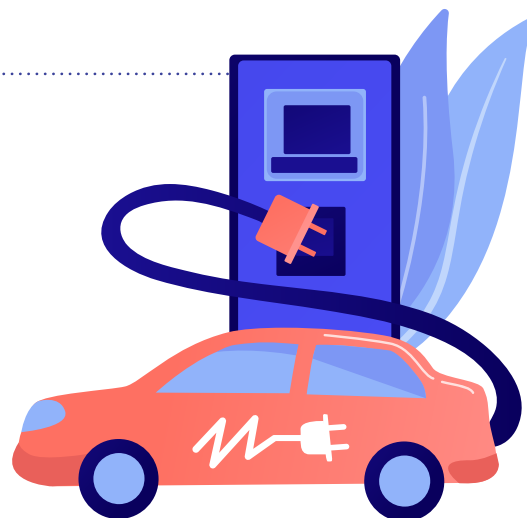
Le réseau souterrain de collecte des eaux pluviales est partiel sur la commune. Une partie de celui-ci, au carrefour de la rue Vercingétorix et de la rue de l'Enfer, était obstrué depuis de nombreuses années. En effet, les eaux de sources, fortement chargées en calcaire, avaient dégradé les tuyaux. A chaque orage, le réseau se « mettait en charge » et débordait avec le soulèvement dangereux des regards et tampons (couvercles). La municipalité a donc décidé, après repérage par caméra de la zone obstruée, de procéder à des travaux de changement des tuyaux sur 4 ml. Confiés à la SEMERAP, ces travaux ont eu un coût de 2 438 € HT. Eaux de pluie collectées en amont et eaux de ruissellement rejoindront le collecteur Avenue du 11 Novembre avant de rejoindre soit le fossé rue des Côtes, soit le collecteur Avenue de la Libération. Les eaux pluviales sont ensuite déversées dans le fossé en sortie est de la commune (direction Davayat) ou dans le ruisseau de la Danade au niveau du pont.



IMPLANTATION D'UNE BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULE ÉLECTRIQUE À RONZIÈRES

Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) adopté en 2021 par la Communauté de communes prévoit notamment l'accompagnement au développement de la mobilité électrique. Il ne concerne pas uniquement les actions intercommunales, mais également les actions pouvant être portées par d'autres partenaires, dont les communes.

La société Electric 55 Charging a proposé à la commune l'implantation d'une borne de recharge pour véhicule électrique sur le parking situé à proximité de l'école.



Les principales caractéristiques de l'opération envisagée par le société ELECTRIC 55 CHARGING sont les suivantes :

- installation d'une borne (22 kW), avec deux points de recharge sur deux places de stationnement mises à disposition par la commune pour une durée de 20 ans,
- tous les frais d'installation et de raccordement ainsi que la signalétique verticale sont à la charge de la société,
- l'installation sera exploitée directement par la société qui en percevra l'ensemble des recettes et en assumera l'ensemble des charges,
- une redevance d'1 € symbolique sera reversée annuellement à la commune,
- tarifs 2025 de 0,084 € par minute de recharge en journée et de 0,0624 € la nuit.

La borne devrait être mise en service au cours du 1^{er} trimestre 2026.

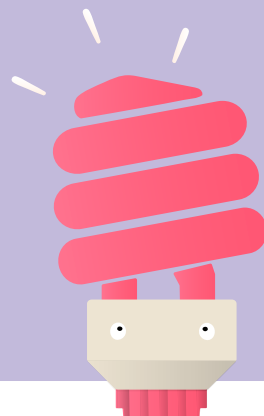


ÉCLAIRAGE LED ET ABAISSEMENT DES PLAFONDS À L'ÉCOLE

Le 30 novembre 2022, face à la crise énergétique, le conseil municipal a décidé de prendre des mesures concernant sa sobriété énergétique.

Concernant l'école communale, une réflexion a été engagée pour réduire le volume à chauffer d'une classe par la pose d'un nouveau plafond abaissé (l'autre classe a déjà un plafond de ce type) et pour mettre en place un éclairage LED sur tous les points lumineux en remplacement du matériel existant.

L'opération a été réalisée au cours de l'été 2025 par les entreprises Meulnet et Pradier. Le coût total des travaux est de 6 472,40 € HT. La municipalité a reçu l'aide du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme à hauteur de 2 400 €.



AMÉNAGEMENT D'UN QUARTIER D'HABITATION AU LIEU-DIT LES CHAUSSES

La municipalité a décidé d'aménager un nouveau quartier d'habitations au sud de la commune sur le secteur des Chausses. Plusieurs parcelles, classées en zone UG lors de l'établissement du Plan Local d'Urbanisme en 2013, appartenant à plusieurs propriétaires fonciers, n'étaient toujours pas construites.

Des acquisitions foncières en cours

L'acquisition des parcelles a été engagée ; la municipalité a sollicité l'Etablissement Public Foncier (EPF) Auvergne pour engager la démarche auprès des propriétaires fonciers. Les promesses de vente ont été signées. La délimitation périmétrique de la zone a été établie ; elle s'étend sur 7 838 m². Les terrains seront définitivement acquis au cours du 1^{er} semestre 2026.

L'opération consiste à desservir 10 lots à vocation d'habitat, le long d'une voie communale « le chemin des Chausses » qu'il sera nécessaire d'aménager en voie de circulation automobile et piétonne. Les principes d'aménagement sont en cours de réflexion et de discussions ; une concertation est aussi

nécessaire avec les structures en charge des divers réseaux (électrique, télécommunication, éclairage public, eau potable, assainissement...) qu'il conviendra de modifier et / ou d'étendre. La surface cessible totale sera de 7 300 m² environ.

Le planning prévisionnel de l'opération pourrait être le suivant :

- acquisition définitive des terrains au 1^{er} semestre 2026,
- validation définitive du projet au premier trimestre 2026,
- lancement d'une 1^{re} phase de travaux au troisième trimestre 2026,
- dépôt du dossier de division parcellaire pour établir la délimitation des 10 lots à vendre à la fin de l'année 2026,
- vente des lots à partir du 1^{er} trimestre 2027.





L'ACTION SOCIALE EN BRÈVES

La municipalité continue de jouer son rôle pour permettre à chacun de se rencontrer et pour donner un sens à la notion de liens intergénérationnels et de solidarité.



Visite en EHPAD et colis gourmands

Comme chaque début d'année, les aînés de la commune résidant en EHPAD ont reçu la visite des membres de la commission « Actions sociales et Liens intergénérationnels ». Les colis gourmands, accompagnés du bulletin municipal et d'un pot de miel du rucher communal, ont permis de partager des moments toujours appréciés.



Dernier repas des aînés dans les locaux de la cantine scolaire !

Cette année, 115 habitants de 65 ans et plus étaient concernés par le repas annuel ; 40 d'entre eux ont partagé ce moment convivial. Le repas, préparé par Le Père David de Saint-Yorre, a été animé par Aline. Les jeunes volontaires du SNU, Margaux Paput et Maëlle Sigros, sont venues prêter main-forte aux membres de la commission « Actions sociales et Liens intergénérationnels ».

Le prochain repas sera décalé pour cause d'élections municipales ; il se déroulera, pour la 1^{ère} fois à la Maison Commune dans la nouvelle salle polyvalente et en présence des nouveaux élus municipaux. Rendez-vous le dimanche 26 avril 2026 !



Aide sociale et solidarité

N'hésitez pas à solliciter la mairie ou l'adjointe aux affaires sociales en cas de difficultés. La municipalité reste à votre écoute et tentera de vous apporter une réponse.



6 nonagénaires fêtés en 2025

Paulette Debord (95 ans), Thérèse Debord (94 ans), Lily Magard (93 ans), Renée Rousseau (92 ans), Josette Surre (91 ans) et Abel Rouchon (93 ans, décédé le 7 septembre 2025) ont été célébrés par les élus au cours d'un moment de convivialité à domicile ou à l'Ehpad.

Ateliers et animations

L'atelier « Gym Plaisir » du CLIC a pu continuer son activité au cours du 1^{er} semestre malgré les travaux de réhabilitation de la mairie et de la salle des fêtes ; en effet, l'atelier dispensé à Gimeaux a pu se dérouler à Montcel grâce au prêt gratuit de la salle par la municipalité. Les Gimeaudaires, en covoiturage, se sont donc rendus chaque lundi, à quelques kilomètres de Gimeaux pour s'adonner à cette activité physique. Depuis le mois de septembre, le CLIC a repris possession de la salle polyvalente et propose à 25 participants de se retrouver chaque lundi de 11h à 12h. Pour toutes informations, contactez le 04 73 33 17 64 - secretariat@clic-riom.fr - <https://clic-riom.fr/>

Dans le cadre de la Semaine nationale des retraités et des personnes âgées, la Semaine Bleue a pour vocation de valoriser la place des aînés dans notre société et l'importance des liens entre les générations. Chaque année, des milliers d'actions sont organisées sur tout le territoire autour d'une thématique. Pour la communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge, ce sont 16 animations qui ont été organisées dont un atelier pâtisserie animé par un agent du service Enfance-Jeunesse (une ancienne élève de l'école de la commune). Un moment chaleureux, gourmand et de partage qui s'est déroulé à la Maison Commune dans la « salle des associations médiathèque relais ».



AGENDA 2026

- Vendredi 13 février : Après-midi rencontre « crêpes et jeux » - Maison commune - salle polyvalente.

Aides aux transports scolaires



Les modalités d'aide de 55 % à 75 % selon le quotient familial sont restées inchangées.

Pour l'année 2024-2025, 25 enfants étaient inscrits au RPI et 11 familles ont bénéficié d'un soutien pour un montant total de 1 276,55 € (contre 1 149 € en 2023-2024 pour 10 familles).

À compter de septembre 2025, la Région prend en charge l'intégralité du transport scolaire de tous les enfants de la maternelle à l'élémentaire ; à compter de 2026, la participation financière de la municipalité sera donc supprimée.



UN FONCTIONNEMENT NOUVEAU POUR L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE !

Comme annoncé depuis quelques mois, la recomposition du regroupement pédagogique autour des communes de Yssac-la-Tourette, Davayat et Gimeaux est devenue réalité à la rentrée scolaire 2025/2026. L'école publique dans les 3 communes est organisée dans le cadre d'un Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique : le SIRP DYG.

Le nouveau regroupement pédagogique compte 126 élèves

- 1 classe de 27 élèves de Petites Sections et Moyennes Sections se situe à Yssac-La-Tourette ; elle est encadrée par Mme Véronique Helluin assistée de Mme Pascale Redon (ATSEM).
- Les 47 élèves de Moyennes Sections, Grandes Sections, CP et CE1 sont rassemblés dans 2 classes à Davayat encadrées par Mme Marlène Moulin-Sol et Mme Nathalie Gay, assistée de Mme Véronique Noir (ATSEM).
- A Gimeaux, 52 élèves (un record !) de CE2-CM1-CM2 sont répartis dans 2 classes ; les enseignantes sont Mme Audrey Réault et Mme Séverine Voisin.

Rythmes scolaires modifiés, horaires adaptés !

Le Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique Davayat / Yssac-La-Tourette / Gimeaux a décidé de modifier les rythmes scolaires à la rentrée 2025. Les 24 heures d'enseignement sont réparties sur 4 jours (et non plus sur 4,5 jours) : le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Les horaires de classes sont différents d'une école à l'autre :

- Yssac-La-Tourette : 8h30-12h00/ 13h30-16h00
- Davayat : 8h45-12h15/ 13h45-16h15
- Gimeaux : 9h00-12h30 / 14h15-16h45.

Les transports scolaires entre gratuité et adaptation

La Région, structure organisatrice des transports scolaires, a dû prendre en considération l'élargissement du RPI. Un nouveau circuit de dessertes des écoles des 3 communes a été mis en place ; il a même été revu au cours du mois d'octobre, notamment parce que la capacité des bus (par rapport au nombre d'élèves inscrits) ne permettait pas de transporter tous les enfants scolarisés dans le car prévu à cet effet. Un bus de dimensions et de capacités supérieures a un temps été envisagé par le Conseil Régional. La municipalité a alors alerté la Région sur la « configuration » des rues et des espaces publics à proximité de l'école. Face à la situation, un ajustement a été nécessaire, notamment pour le « ramassage » des 52 élèves scolarisés à l'école de Gimeaux qui s'effectue dorénavant avec 2 bus.

Retrouver les horaires et le circuit de desserte sur

<https://www.laregionvustransporte.fr/departements/transports-scolaires-du-puy-de-dome>

« ROIS ET PRINCESSES », ACTIVITÉS CULTURELLES

Pour tous les élèves des 3 écoles du RPI, cette année scolaire 2025-2026 sera placée sous le signe des « rois et princesses ». Un projet commun a été imaginé par les 5 enseignantes du RPI pour que les élèves « voyagent » au temps des châteaux. Chaque école, au-delà des enseignements pédagogiques, participe à éveiller la curiosité des enfants dans des domaines variés : culture, sport, transition écologique et protection de l'environnement.



... À L'ÉCOLE D'YSSAC...

En fin d'année scolaire 2024/2025, pour poursuivre le travail effectué en classe, une sortie a été proposée au sommet du Puy-de-Dôme (avec les camarades scolarisés en CP et CE1 à Gimeaux) ; après un « voyage » avec le train à crémaillère « panoramique des Dômes » (que beaucoup



SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT, ET SPORTIVES AU MENU DES ÉCOLIERS...

empruntaient pour la première fois), une animation sur la faune et la flore, assurée par un guide de moyenne montagne, attendait les enfants.

Au cours de cette même année scolaire, l'équipe pédagogique a souhaité que les élèves participent, à nouveau, à l'opération Comb'images portée le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement des Combrailles. Les élèves ont bénéficié de l'intervention de 2 artistes, pour réaliser l'adaptation d'un album, "la carotte géante" en dessin animé « stop motion ». Cette sensibilisation aux arts visuels s'est poursuivie à la Halle des Combrailles située à Saint-Gervais-d'Auvergne où les enfants ont pu assister à un spectacle de la compagnie de théâtre « Chamboule tout », intégrant les différents courts métrages. Cette journée a aussi permis de visiter les expositions réalisées par les écoles des Combrailles sur le thème « Art d'Ecole ».

Dans le cadre de l'opération « maternelle au cinéma », 3 séances au cinéma la Viouze sont prévues cette année ; elles se dérouleront avec la classe de maternelle de Davayat.

La culture, c'est aussi la lecture publique ; comme chaque année, Mme Laurette Grand, agent du service « lecture publique » de la communauté de communes, est intervenue à l'école maternelle, pour présenter les 3 livres retenus dans le cadre de l'opération départementale « Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés ». Le livre retenu par une majorité d'enfants et d'élèves puydomois sera offert aux bébés nés en 2026. Les élèves de l'école ont donc voté. L'apprentissage de la citoyenneté ça commence aussi à l'école maternelle ! Notons la participation de l'école au prix littéraire « les Incorruptibles ».

...À L'ÉCOLE DE DAVAYAT...

Comme pour leurs plus jeunes camarades scolarisés à Yssac, les élèves ont eu droit très tôt à l'apprentissage du vote démocratique avec l'opération départementale « Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés ». Spectacle à la Passerelle, concert à la Puce à l'Oreille ou participation au dispositif « maternelle au cinéma » compléteront les activités culturelles des élèves de l'école.

Organisée en partenariat avec la communauté de communes, les élèves ont bénéficié de l'opération de sensibilisation aux économies d'énergie « Ecopousse ». Comment reconnaître l'énergie ? A quoi sert-elle ? comment l'économiser ? autant de questions, de sujets expliqués aux enfants au cours de 3 interventions en classe. Cette sensibilisation à l'environnement a été complétée par des animations du SBA (Syndicat de collecte des ordures ménagères) autour de l'opération « mon assiette, ma planète », à laquelle participent aussi les élèves de l'école de Gimeaux.





L'apprentissage de la natation commence dès le plus jeune âge avec une adaptation au milieu aquatique. Le « savoir-nager » a vocation notamment à lutter contre les noyades, à développer l'aisance aquatique et à apprendre à nager à tous. Les élèves participeront à 11 séances de « natation » adaptées aux élèves de GS-CP et CE1 ; elles se dérouleront au centre aquatique intercommunal situé à Saint-Georges-de-Mons. Notons que les élèves de l'école de Gimeaux auront eux aussi droit à leurs séances. Pour poursuivre leur apprentissage du sport, les élèves de Davayat auront droit à un cycle « sports de raquettes ».

...À L'ÉCOLE DE GIMEAUX

Durant la période de septembre à octobre 2025, la cour de l'école a raisonné au son du ballon de hand ! En effet, un cycle de pratique de ce sport a été proposé par le Comité Départemental de Handball. Les élèves se sont essayés à ce sport qui a rapporté plusieurs titres olympiques à la France et qui est pratiqué par de jeunes Gimeaudais au plus au niveau national jeunes ! Dès le début de l'année 2026, les enfants pourront bénéficier d'un cycle « breaking » proposé par Suprême Legacy, dans le cadre de l'opération Comb'Image pour laquelle l'école de Gimeaux a été retenue.

Fondée en octobre 2013, Suprême Legacy est une association basée à Clermont-Ferrand dont les activités s'articulent autour des cultures urbaines. Proposer et rendre accessibles à tous les publics des actions mêlant différentes formes d'arts urbains telles que la danse, la musique et le dessin, voilà l'objet de ce projet porté par la nouvelle équipe d'enseignantes de l'école communale.

Les élèves découvriront cette discipline au travers de 5 séances qui se dérouleront à la Maison Commune. Un spectacle sera donné en fin d'opération à Pontaumur où les écoles des Combrailles seront rassemblées pour présenter leur travail. Pourvu que les élèves puissent aussi se produire devant leur parents une 2^e fois sur la scène de la salle polyvalente !



En outre, une association USEP (sport scolaire) a été créée pour l'école de Gimeaux (comme sur l'école de Davayat) afin de pouvoir bénéficier de rencontres sportives dans le secteur des Combrailles ou dans le Département. Potentiellement, les élèves pourront se rendre à Vulcania pratiquer la course d'orientation, au complexe sportif des Cézeaux à Aubière pour faire du baseball ou encore à Loubeyrat pour découvrir des sports innovants. Dans le cadre du projet commun aux 3 écoles du RPI et pour immerger les élèves dans l'univers des « rois et princesses » avant que la visite de château, tant espérée par tous, ne vienne rendre encore un peu plus réelle « la vie de Château », un décor a commencé à être créé par les élèves et leurs enseignantes ! Notons cette année, la présence de certains élèves de l'école de Gimeaux à la commémoration du 11 novembre, durant laquelle les enfants ont pu entonner un chant. Emotion et recueillement pour la jeunesse du village.



DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES MODIFIÉS



L'élargissement du RPI à la commune de Davayat au 1^{er} septembre 2025 et l'organisation de la semaine sur 4 jours au lieu de 4,5 jours (plus de classe le mercredi matin) a entraîné une organisation nouvelle des accueils de loisirs périscolaires, avec notamment la disparition des temps d'activités périscolaires (TAP), au cours desquels les enfants avaient plaisir à découvrir de multiples animations sportives, culturelles ou artistiques. La communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge continue d'assurer les accueils du matin et du soir (garderie) et les temps de pause méridienne.

Les enfants des trois écoles sont libres de s'inscrire en accueil périscolaire du matin et /ou du soir à Davayat ou à Yssac-la-Tourette. Une navette de bus est mise en place gratuitement sur inscription entre les différentes écoles. Aucun accueil n'est assuré sur le site de l'école de Gimeaux.

Concernant la pause méridienne, les repas sont produits à la cuisine intercommunale située à l'école de Combronde pour les élèves des écoles de Yssac-la-Tourette et de Gimeaux et à la cuisine intercommunale située à l'école de Loubeyrat pour les élèves de l'école de Davayat. Normalement, les repas servis aux enfants sont composés des mêmes plats.

Cette année, l'équipe d'animation est composée d'un référent, Maxime Joy, et de 5 agents pour le temps périscolaire ; 8 agents assurent la surveillance de la pause méridienne et le service des repas.

Les enfants des 3 communes sont accueillis chaque mercredi à l'accueil de loisirs de Davayat qui est ouvert de 7h à 18h45. Le programme des activités proposées est affiché sur site et il est publié (comme les modalités d'inscription et les tarifs) sur le portail famille ; <https://www.espace-citoyens.net/csm/espace-citoyens/Home/AccueilPublic>

Pour toute absence à la cantine ou aux accueils périscolaires, il est important de prévenir l'équipe d'animation (ALSH Gimeaux et Yssac-la-Tourette au 07.80.07.14.13, ALSH Davayat au 06.74.20.22.93). Attention, ne pas utiliser les numéros de téléphone des écoles.





L'AMICALE LAÏQUE DE GIMEAUX S'EST ADAPTÉE EN 2025

L'année écoulée a été marquée par une diminution du nombre de manifestations (5 au lieu de 7), principalement due aux travaux entrepris par la municipalité dans le cadre de la rénovation de la salle des fêtes et de la mairie. Néanmoins, l'association a veillé à maintenir un programme d'animations permettant de préserver la convivialité et la dynamique de la vie locale.



Apéro'porc



Concours de pétanque



Feu de la Saint-Jean

Apéro'porc

Organisée cette année dans la cour de l'école en raison des travaux, cette soirée « after » a été un vrai succès. Le lieu a été très apprécié pour son ambiance conviviale et la sécurité qu'il offre aux familles. La météo agréable et les excellentes planches préparées par les Amicalistes, rapidement toutes vendues, ont permis aux Gimeaudaires et à leurs amis de passer une soirée chaleureuse, ponctuée d'une tombola qui a fait des heureux.

Feu de la St-Jean

C'est un rendez-vous incontournable pour les habitants du village et des communes voisines ! On vient de plus en plus loin pour manger, danser et s'amuser autour du traditionnel feu ! Cette fête permet de rassembler la population dans une ambiance à la fois festive et familiale ; elle attire petits et grands, venus partager un moment simple et convivial. Cet événement majeur dans la vie de la commune fait vivre les traditions et il continue, année après année, à enthousiasmer l'ensemble des participants.

Le Feu de la Saint-Jean 2025 fût une nouvelle fois un grand succès avec au moins 600 personnes présentes, accueillies par une trentaine de membres ou non de l'Amicale Laïque.

Concours de pétanque

Le concours de pétanque a bénéficié d'une météo particulièrement clémente, ce qui a sans doute contribué à son excellente fréquentation. 46 équipes ont répondu présentes, frôlant ainsi le record de participation. L'après-midi s'est déroulé dans une ambiance détendue et estivale, offrant un agréable moment de convivialité pour les joueurs comme pour les spectateurs.

AGENDA 2026

- Dimanche 22 février : Concours de Belote
- Vendredi 3 avril : Apéro'porc
- Vendredi 26 juin : Feu de la St Jean
- Mardi 14 juillet : Concours de Pétanque
- Premier week-end de septembre : Fête patronale
- Vendredi 27 novembre : Bar à huîtres
- Samedi 12 décembre : Noël des enfants



Ce concours annuel organisé chaque 14 juillet, jour de fête nationale, s'est déroulé exceptionnellement le 13 juillet, Tour de France oblige !

En effet, il s'est déroulé entre deux étapes qui se passaient dans la région, ajoutant une touche supplémentaire d'animation et d'effervescence à cette belle journée d'été.

Fête Patronale

La soirée du vendredi, organisée autour du four banal, a débuté en musique grâce à l'entrain communicatif de la banda « Los Jardineros ». Le traditionnel repas communautaire a, une fois encore, mis en lumière la générosité et l'esprit de partage des Gimeaudaires : chacun est venu avec ses plats préparés cuits ou à cuire au four banal !

Comme à chaque édition, le pain cuit au four banal a été l'une des vedettes de la soirée. Préparé par François « boulanger amateur gimeaudaire », épaulé cette fois par un ami d'une commune voisine, il a ravi les papilles de tous les participants ; il a largement contribué à la réussite de cette belle soirée.

Le programme du samedi soir a été rythmé par l'animation du DJ Hyperion, qui a su créer une ambiance festive et entraînante tout au long de la soirée. Le temps fort fut la soirée mousse, un moment qui a conquis particulièrement les enfants. Les adultes, les plus aventureux et amateurs de fête, ont également participé avec plaisir à cette animation originale, malgré un terrain légèrement boueux.

Bar à huîtres

Le dernier vendredi de novembre, la traditionnelle dégustation d'huîtres, crevettes et saumon à Gimeaux s'est déroulée dans la cour de l'école, sous un froid vif mais dans une atmosphère chaleureuse et conviviale. Les Amicalistes ont accueilli les visiteurs venus nombreux pour déguster notamment de délicieuses huîtres venues directement de l'île d'Oléron.

Comme chaque année, ce rendez-vous, apprécié de tous, a offert un avant-goût gourmand et festif des fêtes de fin d'année.



Noël des enfants

Le Père-Noël a retrouvé le chemin de la salle polyvalente, pour émerveiller une nouvelle fois les enfants ! Après le spectacle « Chez le père Fadou », il est venu leur faire une petite visite, ponctuée de rires et d'étoiles dans les yeux. Le goûter qui a suivi, moment d'échanges entre parents et enfants, reste un temps plein de magie et cher au cœur des membres de l'association.

Pour cette année 2025/2026, l'amicale laïque s'enrichit même de deux nouvelles recrues, qui passent de « bénévoles ponctuels » à membres actifs de l'association. En effet, sur certaines manifestations, les amicalistes reçoivent l'aide de « bénévoles occasionnels ». Un coup de main fortement apprécié qui témoigne d'une solidarité et d'une volonté de voir les manifestations se dérouler.

Le bureau de l'association a été renouvelé ; la secrétaire a transmis ses fonctions à une jeune Gimeaudaire qui souhaitait s'investir pour « son village ». Pourvu que cet élan incite d'autres personnes à rejoindre les 20 membres actuels de l'Amicale Laïque qui continuent d'œuvrer tout au long de l'année pour l'animation du village et pour les enfants des écoles.





AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR

PAYS DE COMBRONDE



PREMIÈRE SOIRÉE GOURMANDE, FESTIVE ET SOLIDAIRE À LA MAISON COMMUNE

Le Téléthon 2025 a été marqué encore une fois, par la générosité et la solidarité exprimées par les Gimeaudaires et leurs amis ainsi que par l'engagement sans faille de l'équipe de coordination de Gimeaux. Ici, le Téléthon ce sont : une soirée gourmande et musicale, une tombola, la distribution des traditionnelles brioches et un défi des enfants.

La soirée a été organisée dans la nouvelle salle polyvalente de la Maison Commune. Il s'agissait de la première manifestation « associative » accueillie dans ce nouvel espace, depuis l'inauguration du 27 septembre dernier. Festif et chaleureux, ce moment a réuni 118 participants autour d'un repas convivial et délicieux, animé par l'orchestre (de l'enfant du pays, Mathieu Plane) Math&Co, venu gratuitement depuis Vergongheon (43). La réussite de cet événement repose sur l'engagement de nombreux bénévoles et partenaires mobilisés autour de cette cause nationale. Le repas a été préparé par Marie-Jeanne Peyrin aidé par Mathieu Plane ; Raymond Privat, jardinier amateur a fait don de 40 kg de potirons destinés au velouté. Des volontaires ont été mobilisés dès le jeudi après-midi pour l'épluchage des 40 kg de pommes de terre ; une douzaine d'autres bénévoles ont été présents tout au long de la soirée pour servir ou tenir la buvette.

Comme chaque année, la tombola a rencontré un vif succès avec notamment une toile (peinture) offerte par Lola Tayal, remportée par Gabriel Moulin ; 40 lots supplémentaires pour une valeur totale de 900 € ont été gagnés.

Après quelques petites heures de sommeil, 8 Gimeaudaires se sont retrouvées dès 8 h du matin, pour proposer 250 brioches pour accompagner le petit déjeuner.

Guidés et accompagnés par leurs enseignantes, les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 ont relevé un défi créatif sur le thème « Ensemble faisons bouger les lignes ». Les enfants ont décoré un ruban de 15 cm de large et 5 m de long en intégrant formes géométriques, lignes, courbes, couleurs et références à la commune. Ce projet a été rendu possible par l'implication et l'enthousiasme des enseignantes et des enfants. Le ruban a été exposé verticalement (avec ceux des autres communes) sur le site de Combronde.

Grâce à l'équipe de coordination de Gimeaux, à celles et ceux mobilisés à ses côtés et aux Gimeaudaires, ce sont 3 783 € qui ont été récoltés au profit du Téléthon, sur la commune. Que chacun soit remercié de sa générosité et de son engagement.

Le Téléthon du Pays de Combronde (400 bénévoles et 24 communes) a annoncé dès le samedi soir un résultat de 90 227 € (non définitif). Depuis sa création en 1993, le Téléthon du Pays de Combronde a récolté plus de 3 000 000 € !!





Vie ASSOCIATIVE





MARCHÉ DE NOËL, 10 ANS DÉJÀ !

Si la réfection de la salle des fêtes et la création de la Maison Commune a généré une « année blanche » pour l'association en 2024, les exposants ont pu bénéficier, en cette fin année 2025, de locaux neufs pour partager leurs belles créations.

Les visiteurs étaient donc au rendez-vous, le 14 décembre dernier, tout comme le Père-Noël et sa calèche. Si cette journée « magique » est possible, c'est parce que les membres de l'association peuvent compter sur des bénévoles « fidèles au poste », que ce soit pour l'agencement des salles, la tenue de la buvette et l'animation, la fourniture et l'installation du matériel audio. Et puis, la réussite d'un tel moment ce sont des exposants qui, grâce à leur âme créative, ont présenté de très jolies choses « faites maison ».

Après la présence d'un brouillard matinal, le beau temps s'est invité sur une grande partie de la journée et les températures, plutôt agréables, n'ont pas empêché les gourmands de déguster une crêpe avec un verre de vin chaud. La tombola, orchestrée par des bénévoles, a fait une cinquantaine d'heureux gagnants avec

des lots allant d'un cornet de marrons d'une valeur de 5 euros aux deux paniers gourmands de la Cave à François d'une valeur de 50 euros chacun, en passant par une énorme « cagette » de légumes de saison offerte par Catherine Rousseau, maraîchère de la commune, des bons d'achats chez Central Jardin, des livres, des jouets, ...

L'association Noël Magique, c'est aussi le « café tricot » qui se déroule 2 vendredis par mois à la salle des associations. Entre 5 et 10 personnes sont présentes à chaque séance. Pour les personnes intéressées, un planning est mis à disposition à la mairie.

L'édition 2026 du marché de Noël de Gimeaux est déjà dans tous les esprits et se prépare dès à présent.



UNE NOUVELLE ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES

Suite à l'élargissement du Regroupement Pédagogique Yssac-la-Tourette/Gimeaux à la commune de Davayat, une Association de Parents d'Élèves a vu le jour à l'été 2025 sous l'impulsion de quelques parents motivés et issus des trois villages.

L'APE « Davayat Yssac Gimeaux » a pour but d'aider les écoles des trois communes à financer les sorties scolaires, du matériel pédagogique ou encore les projets proposés par les enseignantes tout au long de l'année.

Fort du succès de sa première manifestation, un Afterschool spécial Halloween qui a eu lieu le 17 octobre 2025 à la Salle polyvalente d'Yssac-la-Tourette, l'APE a organisé deux autres événements en fin d'année 2025 : une vente de sapins de Noël qui ont été remis le 29 novembre et un nouvel Afterschool spécial Noël le 12 décembre à la Salle polyvalente d'Yssac-la-Tourette. Les bénéfices de ses manifestations ont déjà permis à l'association d'offrir à chacun des élèves des 3 écoles, une « boîte à goûter » personnalisée au nom et prénom de chaque enfant, remplie d'un petit « goûter de Noël ».

Les membres de l'association vous attendent encore plus nombreux en 2026 pour partager d'autres moments conviviaux ! Si vous souhaitez adhérer à l'APE DYG, n'hésitez plus, contactez l'association.

apedyg63@gmail.com

APE DYG

AGENDA 2026

- Vendredi 6 mars : soirée ciné pyj à Gimeaux
- Mai : événement à Davayat (date et thème à définir)
- Samedi 28 juin : fête des écoles dans le parc de la Mairie de Davayat



CONCERTS À GIMEAUX ET AILLEURS POUR L'ENSEMBLE MANDRAGORE

En 2025, l'Ensemble Mandragore a continué de vivre sa passion des musiques anciennes et de la faire partager lors de plusieurs manifestations tout au long de l'année.

La saison a été lancée par un concert à l'église de Gimeaux le 29 mars 2025, suivi de plusieurs interventions : Montluçon, Murat, Chaudes-Aigues, Roffiac, Château de Peufeilhoux à Vallon-en-Sully. Elle s'est conclue par un concert de Noël à Saint-Bonnet-d'Orcival le 7 décembre.

Les musiciens de l'Ensemble ont pu partager avec les Gimeaudais leur passion, lors de la scène ouverte organisée dans le cadre de l'inauguration de la Maison Commune en septembre.

Contacts : <https://ensemble.mandragore.free.fr> ;
Annick Le Gourriec, 1 chemin de Fontête à Gimeaux,
06 82 03 05 97



AGENDA 2026

- Samedi 28 mars : en soirée - Maison Commune - Salle Polyvalente.



QUIZZ COM' COM'

La commune adhère depuis 2017 (année de sa création) à la communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge. L'assemblée communautaire, présidée par Sébastien Guillot, rassemble 67 conseillères et conseillers titulaires et suppléants. Compétente dans de nombreux domaines, cette collectivité se veut avant tout une communauté de communes de services publics locaux à la population. 350 agents sont au service de celles et ceux qui vivent sur le territoire ; ils mettent chaque jour en application des décisions prises par les élus. Mais connaissez-vous bien la com'com ?

1. Combien de communes compte le territoire de Combrailles, Sioule et Morge ?

- a. 5 communes
- b. 16 communes
- c. 29 communes
- d. 34 communes

2. La com'com compte 9 zones d'activités. D'après-vous combien d'entreprises et emplois y sont recensés ?

- a. 50 entreprises et 1820 emplois
- b. 80 entreprises et 2300 emplois
- c. 120 entreprises et 5000 emplois

3. Deux outils ont été déployés sur le territoire pour vous accompagner dans vos projets de rénovations énergétiques de votre logement. Savez-vous lesquels ?

- a. Le Pacte territorial et l'OPAH
- b. Le RHI et le SMS
- c. L'ORI et le PIG

4. En 2024, combien de trajets « écoles - équipements sportifs » ont été pris en charge financièrement par la com'com ?

- a. 105 trajets
- b. 313 trajets
- c. 434 trajets
- d. 567 trajets

5. Au terme de la réorganisation du Pôle enfance-Jeunesse menée depuis 2019, combien de sites accueilleront les enfants pendant les vacances ?

- a. 3 sites
- b. 1 site
- c. 5 sites
- d. 2 sites

6. Au premier semestre 2025, savez-vous quels pourcentages d'approvisionnement bio et local affichent les cuisines intercommunales ?

- a. 15% de BIO et 18% de local
- b. 32% de BIO et 23% de local
- c. 43% de BIO et 33% de local

Réponses : 1 : c. 29 communes - 2 : b. 80 entreprises et 2300 emplois - 3 : a. Le Pacte territorial (29 communes) et l'OPAH (5 centres-bourgs) - 4 : c. 434 déplacements (soit 75 975€ de financement) - 5 : a. 3 sites - Pouzol (à la Passerelle), Beauregard-Vendon et Saint-Georges-de-Mons - 6 : b. 32% de BIO et 23% local - 7 : c. 185 040 barquettes en plastique - 8 : a. Les EHPADs - 9 : a. Château Rocher, Paradis de Queuille, Viaduc des Fades, Gour de Tazemat.

7. Le service de restauration collective prépare les repas livrés à domicile. Pour limiter ses déchets, la com' com' investit dans des barquettes inox réutilisables et éviter ainsi l'utilisation annuelle de ...

- a. 16 234 barquettes en plastique
- b. 35 815 barquettes en plastique
- c. 185 040 barquettes en plastique

8. Trois établissements du CIAS vont prochainement bénéficier d'actions pour réduire, en moyenne de 36 %, leur consommation d'énergie d'ici 2030. À votre avis, lesquels sont concernés ?

- a. Les EHPADs
- b. Les bureaux
- c. Les ateliers techniques

9. La com' com' a identifié 4 lieux comme sites touristiques d'intérêt communautaires. Lesquels ?

- a. Château Rocher, Paradis de Queuille, Viaduc des Fades, Gour de Tazenat
- b. Prieuré de Saint-Hilaire, Paradis de Queuille, Gour de Tazenat, Roche de Sauterre





LE CAPORAL CHEF FRÉDÉRIC FAURE TIRE SA RÉVÉRENCE

Les sapeurs-pompiers du centre de secours et de premières interventions de Prompsat qui interviennent sur les communes de Teilhède, Gimeaux et Prompsat, ont fêté la Sainte Barbe le 29 novembre 2025, en présence des élus locaux, des officiels du Service d'Incendie et de Secours du Département du Puy-de-Dôme, des représentants des Centres de secours de Châtel-Guyon, Riom, Combronde. Ce moment a été chargé d'émotion.

En effet, cette soirée a été l'occasion de rendre un hommage appuyé au caporal-chef Frédéric Faure.

Au 31/01, il cessera son activité. Après 40 années de service, il a décidé de « raccrocher les bottes ». Frédéric est le témoin de l'évolution du service de secours et d'incendie sur les 3 communes. Il a connu 3 chefs de centre depuis 1986, date de son arrivée au CSI de Prompsat : son père Jean-Baptiste jusqu'à la fin des années 80, Jean René Fontanive pendant plus de vingt ans et Bruno Rougier, actuel chef.

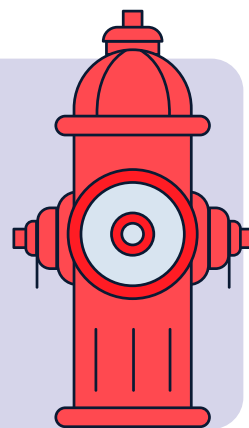
Frédéric a été nommé caporal en 2002 puis caporal-chef en 2005 ; équipier feux de forêt et conducteur tout terrain, il a passé 3 années à la brigade des pompiers de Paris.

Frédéric a aidé la caserne à progresser dans son organisation et sa gestion ; il a aussi assuré la formation de beaucoup de sapeurs-pompiers volontaires.

Médaillé en 2006 (20 ans), en 2011 (25 ans) puis en 2016 (30 ans), il a été médaillé pour ses 40 années de « bons et loyaux » services au profit des habitantes et habitants des communes couvertes par le centre de secours et incendie de Prompsat. Avec un peu d'avance le caporal-chef Faure est reparti, comme le veut la tradition, avec son casque remis. L'amicale des pompiers de Prompat a aussi témoigné à cet homme engagé, toute sa reconnaissance et son amitié.

Le CSI de Prompsat en chiffres

- 15 sapeurs-pompiers volontaires
- 33 % de femmes et 67 % d'hommes
- 1 officier
- 1 sous-officier
- 6 caporaux-chef
- 7 « hommes » de rang
- 62 interventions



Les sapeurs-pompiers tiennent à remercier les habitants de la commune pour l'accueil qui leur a été réservé lors du passage des calendriers.

Rejoignez le centre de secours et de premières interventions de Prompsat !

Contact : Bruno Rougier 06 07 55 67 10 ou vous rendre sur <https://sapeur-pompier.sdis63.fr/volontaire>



À LA MÉDIATHÈQUE-RELAIS DE GIMEAUX EN 2026



Installées dans la salle des associations rénovée au rez-de-chaussée de la Maison Commune, les bénévoles de la médiathèque-relais vous accueillent les vendredis de 17h à 19h. Plus de 600 documents attendent petits et grands ! Dès le début de l'année 2026, l'équipe de bénévoles proposera plusieurs rendez-vous.

Tout d'abord, le 23 janvier à 18h, dans le cadre des Nuits de la lecture, c'est la compagnie les « Ateliers Claude Leymart » qui viendra présenter une lecture autour de la thématique « Villes et Campagnes » (ouvert à tous).

La compagnie amateur « Contes en lumière » devrait proposer son spectacle « Veillée auvergnate », avec des contes théâtralisés. La soirée aura lieu à la Maison Commune – Salle polyvalente le vendredi 27 février prochain à 20h30.

Le 26 mars à 10h, la médiathèque-relais de Gimeaux accueillera une séance du comité polar : une équipe de bénévoles du réseau de lecture publique de Combrailles, Sioule et Morge lit une sélection de polars et se réunit pour en discuter avant achat ! Ce système permet de trouver des pépites et de sortir de l'ordinaire !

Notons que les élèves de l'école seront reçus une à deux fois par mois pour emprunter, rendre et être sensibilisés à la lecture. Accompagnés de leurs enseignantes, ils seront accueillis par les bénévoles de la médiathèque relais.

N'oubliez pas non plus que la médiathèque-relais est partenaire du Café tricot et propose l'emprunt de la revue Fait Main Tricot.

COLLECTE HEBDOMADAIRE DES BACS ET VOIE PUBLIQUE



A Gimeaux, le bac « ordures ménagères et assimilées » (bac vert) et le bac « collecte sélective » (bac jaune) est collecté alternativement chaque mardi. Les horaires de collectes sont de 4h30 à 22h15.

Les poubelles doivent être sorties seulement la veille au soir du jour de la collecte (le lundi) ! Elles doivent être rentrées, après le passage des camions de collecte (le mardi ou mercredi). La responsabilité des usagers peut être engagée en dehors des jours de collecte. Laisser son bac sur la voie publique (même dans des endroits temporairement dédiés) peut faire l'objet de poursuite.

Le dépôt de poubelles sur la voie publique est strictement encadré par la loi, et il est interdit de les laisser à l'extérieur de la propriété d'habitation en dehors des jours et heures de collecte.

Article R632-1 du code pénal (Version en vigueur depuis le 14 décembre 2020 - Modifié par Décret n°2020-1573 du 11 décembre 2020 - art. 8) « Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2^e classe le fait de déposer, dans des conteneurs, poubelles ou bennes adaptés aux déchets ou aux emplacements désignés à cet effet pour ce type de déchets



par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, en vue de leur enlèvement par le service de collecte, sans respecter les conditions fixées par cette autorité, notamment en matière d'adaptation du contenant à leur enlèvement, de jours et d'horaires de collectes, ou de tri des ordures. »

**Pour plus de renseignements 04.73.647.444
ou conseilusager@sba.fr**



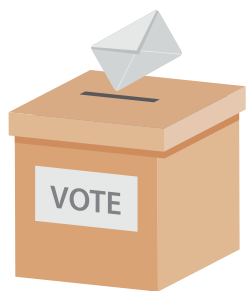
COMMENT DÉPOSER UN DOSSIER DE DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ OU DE PASSEPORT ?

Contactez les services d'état-civil des communes autorisées à délivrer les cartes d'identité et passeport (Riom, Saint-Georges de Mons, Volvic...). Vous trouverez la liste des mairies habilitées à partir du lien suivant : <https://www.puy-de-dome.gouv.fr/Demarches/Titres-d-identite/Deposer-un-dossier-de-demande-de-titre-d-identite-dans-le-Puy-de-Dome>. Ne vous déplacez pas inutilement avec vos documents, pensez à prendre rendez-vous par téléphone ou sur le site de la commune.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire une pré-demande par

internet sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <https://passeport.ants.gouv.fr/>. Après avoir saisi son état-civil et son adresse, un numéro vous est alors attribué et permet à l'agent de guichet de récupérer les informations enregistrées en ligne. Attention, la pré-demande ne dispense pas l'utilisateur de se rendre en personne au guichet de la mairie pour la prise d'empreintes et le dépôt de son dossier (justificatifs). Dans tous les cas, le titre d'identité est à retirer dans la mairie où la demande a été déposée.

LES 15 ET 22 MARS 2026 AURONT LIEU LES SCRUTINS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES



Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

Afin de faciliter la participation des personnes qui remplissent pour la première fois les conditions d'inscription sur les listes électorales, l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) inscrit automatiquement sur les listes électorales :

- les personnes qui viennent d'acquies la majorité (18 ans) ;
- les personnes qui viennent d'être naturalisées (sous réserve qu'elles aient la majorité) ;
- les personnes dont l'inscription est ordonnée par le juge.

Chaque citoyen peut vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales. Rendez-vous sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788

La mairie reste néanmoins l'interlocuteur privilégié pour toutes les démarches que vous souhaitez entreprendre (inscriptions, modifications...).

POUR VOTER LORS DES ELECTIONS MUNICIPALES DE MARS, INSCRIVEZ-VOUS AVANT :

- MERCREDI 4 FÉVRIER PAR INTERNET
- VENDREDI 6 FÉVRIER PAR PAPIER

Municipales 2026 :

un nouveau mode de scrutin dans les petites communes

En application de la loi du 21 mai 2025, les prochaines élections municipales marquent un changement majeur : le scrutin de liste paritaire devient la règle, y compris pour les communes de moins de 1 000 habitants. C'est le cas pour la commune de Gimeaux. Dès 2026, le scrutin se fait par liste complète, avec une alternance stricte femme/homme, sans panachage. Les électeurs ne peuvent plus modifier les listes.



SECRÉTARIAT DE MAIRIE AGENCE POSTALE COMMUNALE

Le secrétariat de mairie et l'agence postale communale sont ouverts les lundis et les vendredis de 16 H 00 à 18 H 45 ainsi que les mercredis de 10 H 00 à 12 H 00. L'accès à la Maison Commune se fait par la rue de la Mairie ! Il est possible de contacter le secrétariat les lundis après-midi, du mercredi au vendredi toute la journée au 04 73 63 30 37. Le maire et/ou les adjoints vous accueillent tous les vendredis de 16 H 00 à 18 H 45.

Attention changement d'adresse postale de la mairie : 1 rue de la Mairie 63200 Gimeaux
Mail : mairie@ville-gimeaux.com



L'agence postale est ouverte les lundis et vendredis de 16h00 à 18h45 ainsi que les mercredis de 10h00 à 12h00.



NAISSANCES 2025

08/02/2025: Andréa MANDON
23/08/2025 : Lyla LIOTIER
03/11/2025 : Adriel BARON
03/11/2025 : Emmy CONSTANT
04/12/2025 : Adèle LESCURE
18/12/2025 : Janna TAYAL

MARIAGES 2025

05/07/2025 : Nathalie DA CRUZ et Didier RAVEL

DÉCÈS 2025

09/03/2025 : JEAN-PAUL MAGARD
01/05/2025 : BERNARD ROLLIN
17/06/2025 : ANNE-MARIE MARION NÉE SANTUCCI
04/09/2025 : YVONNE MOSNIER NÉE MARTIN
07/09/2025 : ABEL ROUCHON
10/09/2025 : MICHELLE RETTIG NÉE DOBOT
02/10/2025 : JEAN VAZZONE
24/12/2025 : JEAN, JACQUES KUBALA



LA COMMUNE A PERDU SON DOYEN, UN HOMME FIDÈLE À LA VIE LOCALE



La commune a perdu le doyen de ses hommes. Né en 1932, ici à Gimeaux, Abel Rouchon nous a quitté dans la nuit du samedi 6 au dimanche 7 septembre, la nuit de la fête patronale du village. Comme un symbole pour cet homme qui appréciait et honorait toujours de sa présence ce moment de convivialité et de partage, proposé par l'Amicale Laïque du village dont il a été un membre actif.

Fidèle de la vie de la commune, Abel faisait l'unanimité par sa bienveillance, par sa discrétion et par la sagesse et la mesure de ses propos.

Il était un enfant du pays, comme les communes n'en font plus beaucoup ! Il a fréquenté l'école communale puis très vite, il a été « aide agricole » auprès des agriculteurs locaux de l'époque. Il passa ensuite plus de 37 ans à la « câblerie » de Riom, avant de prendre une retraite bien méritée. Abel a toujours vécu à Gimeaux entouré de son épouse, trop tôt disparue, de ses trois fils et de leurs familles ; 2 d'entre eux vivent encore dans le village témoignant de l'attachement de la famille Rouchon à son village.

En 1971, à l'âge de 39 ans, Abel décide de se présenter aux élections municipales de son village. Il est élu aux côtés de M. Augustin Rouganne, qui a été maire, jusqu'en 1983 ; en 1977, il devient son adjoint. Fonction d'adjoint qu'il continue d'exercer jusqu'en 1995, pendant les 12 années de mandat de M. Antoine Debord, Maire. Il a suivi tous les dossiers liés à la voirie, à l'urbanisme et aux travaux. Il a géré le dossier de l'Autoroute A71 qui passe à l'est de la commune et le remembrement qui en a découlé ; Abel a participé grandement à dessiner le Gimeaux d'aujourd'hui. En 1986, il fait partie de l'équipe qui décide la construction et l'aménagement d'une nouvelle mairie.

En juin 2015, Monsieur le Préfet a décerné à Monsieur Rouchon le titre de maire adjoint honoraire de la commune de Gimeaux et la médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale – échelon Argent. Décernées au nom de la République Française, ces 2 distinctions témoignent de l'engagement d'Abel Rouchon pour que la démocratie perdure dans nos communes. Elles lui ont été remises solennellement et officiellement, à l'automne 2015, en présence de M. le Sous-Préfet, M. Le Sénateur Magnier, Mme la Députée Pirès-Beaune et des Gimeaudaires.

C'est donc avec beaucoup d'émotion et de respect que l'équipe municipale et l'ensemble des Gimeaudaires adressent leurs plus sincères condoléances à ses fils Gilbert, Daniel et Christian, à ces 7 petits-enfants et à ces 7 arrières petits-enfants, ainsi qu'à sa famille et à ses proches.



En couverture, la Maison Commune avant et après travaux.